



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 91981

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la lutte contre le cancer du sein. Une étude du Centre international de recherche sur le cancer, intitulée "*Disparities in breast cancer mortality trends between 30 european countries*", publiée en août 2010 a mis en évidence d'importantes variations dans l'évolution de la mortalité associée au cancer du sein entre les différents pays européens. De 1989 à 2006, la réduction de la mortalité en France a été de 11 % seulement, alors que quinze des trente pays étudiés ont enregistré une diminution supérieure ou égale à 20 %, parmi lesquels l'Angleterre (- 35 %), l'Espagne (- 27 %) ou l'Italie (- 23 %). Compte tenu de l'importance des moyens engagés en France pour lutter contre le cancer du sein, tant en matière de dépistage que de prise en charge, il lui demande comment elle explique ces résultats décevants et comment elle entend les corriger.

Texte de la réponse

Avec 52 588 nouveaux cas estimés en 2010 en France, le cancer du sein se situe au 2e rang des cancers et au 1er rang des cancers féminins. Il représente 36,7 % de l'ensemble des nouveaux cas de cancers chez la femme. Une étude, comparant les taux de mortalité par cancer du sein de trente pays européens, a été conduite à partir de l'analyse rétrospective des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sous l'égide du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Les résultats de cette étude montrent que de 1989 à 2006, il y a eu une réduction moyenne du taux de mortalité par cancer du sein de 19 %, allant d'une réduction de 45 % en Islande à une augmentation de 17 % en Roumanie. La mortalité par cancer du sein a diminué d'au moins 20 % dans quinze pays européens. Cependant ces taux d'évolution doivent se regarder au vu du taux initial de départ pour ces pays dans les années 1980. Or à cette période on constate que les pays, ayant la baisse de mortalité la plus importante sont ceux qui avaient les taux initiaux les plus élevés. Malgré un tel taux d'évolution ces pays n'atteignent pas encore le niveau des taux de mortalité actuels observés en France, ce qui montre l'importance de l'impact de la politique de lutte contre le cancer en France avec les différents plans cancer. Le plan cancer 2003-2007 a en particulier contribué à la généralisation du dépistage organisé du cancer du sein en 2004, la mise en oeuvre de mesures d'amélioration de la qualité des soins, le déploiement des réunions de concertation pluridisciplinaires, l'accès aux thérapies ciblées (dont l'Herceptine, en 2006). Le plan cancer 2009-2013 s'inscrit dans la continuité. Pour rendre plus efficace la politique de dépistage des cancers, les mesures concernent la facilitation de la participation des médecins traitants, la réduction des facteurs d'inégalité et l'améliorer de la prise en compte des différents niveaux de risque. Par ailleurs depuis six ans l'institut national du cancer, en lien avec le ministère chargé de la santé et l'Assurance maladie, lance au début d'octobre un dispositif d'information appelé « Octobre Rose », destiné à encourager les femmes âgées de 50 à 74 ans à participer au programme national de dépistage organisé du cancer du sein. Ce dispositif est accompagné d'actions spécifiques en direction des professionnels de santé et des acteurs impliqués dans le dépistage organisé du cancer du sein.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91981

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11579

Réponse publiée le : 22 mars 2011, page 2927